



COMMUNE DE PENTHALAZ
Municipalité

Préavis municipal n° 61 - 2010

relatif à l'achat d'un véhicule lourd
en remplacement de l'Iveco



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément à la réglementation en vigueur, la Municipalité soumet à votre approbation l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire lourd affecté aux Services extérieurs, en remplacement de l'Iveco.

◇ Préambule

En 1998, il y a donc 12 ans, la Commune faisait l'acquisition du véhicule utilitaire Iveco, type New Daily, avec crochet de levage, pour la somme de CHF 103'500.-- y compris les divers accessoires et l'équipement nécessaire à une utilisation optimale. Bien que n'ayant "que" 12 ans et un peu plus de 80'000 km au compteur, ce véhicule montre, actuellement, des signes de fatigue évidents. Chaque année nous apporte son lot de surprises et les frais de réparation sont de plus en plus élevés, malgré le fait qu'il soit régulièrement et correctement entretenu.

Pour mémoire, nous avons déboursé, pour son entretien

CHF	7'661.-	en 2006
	6'508.-	en 2007
	4'495.-	en 2008
et	10'991.-	en 2009

Les frais d'entretien de l'Iveco se sont élevés, de 1998 à 2009, entretien, réparations, pneus, chaînes, etc. à CHF 48'243.40 !! Il ne fait aucun doute que ce véhicule est au bout du rouleau et la menace d'une "mort subite" définitive n'est pas à écarter.



◇ Choix d'un nouveau véhicule

Après avoir demandé et examiné plusieurs offres, la Municipalité a porté son choix sur le véhicule utilitaire lourd de marque "REFORM Muli T9", moteur diesel de 2970 cc, filtre à particules,

au prix de	CHF	165'090.-
Rabais consenti : 8 %, soit		13'207.20
TVA (7.6 %) en sus		<u>11'543.10</u>
Prix du véhicule brut		163'425.90
Prix du véhicule net, arrondi à	CHF	163'000.- TTC

Les 2 autres véhicules, pour lesquels nous avons reçu des offres, sont plus chers. Environ 12'000.- pour un AEBI VT 450 et 14'000.- pour un LINDNER Unitrac 102 SL.

En outre, le "REFORM" est plébiscité par les employés des Services extérieurs, car il est beaucoup plus simple dans sa conception, les 2 autres ayant beaucoup trop d'électronique !

◇ Equipement complémentaire

Aux CHF 163'000.- du véhicule retenu, il faut ajouter les équipements complémentaires indispensables pour qu'il puisse satisfaire pleinement à nos attentes. Ces ajouts seront montés par la Maison Giriens, ch. des Fourches, à Penthalaz. Il s'agit principalement du "Palift", système de levage et de dépose des bennes, de l'installation de garde-boues à l'arrière (!) et de l'adaptation de notre lame à neige (pas d'obligation d'en acquérir une nouvelle).

Facture Giriens : environ	CHF	32'500.- TTC
----------------------------------	------------	---------------------

◇ Coût total

Prix du véhicule, net TTC	CHF	163'000.-
Montage et équipement supplémentaire		32'500.-
Arrondi et imprévus		<u>4'500.-</u>
Coût total	CHF	200'000.- TTC

◇ Financement communal

Par prélèvement sur le fonds de réserve et paiement par la trésorerie communale :

Pour autant que les conclusions du préavis 59-2010 relatif aux comptes 2009 et que la proposition de répartition de l'excédent des revenus soient acceptées, dont tout spécialement l'attribution de CHF 100'000.- au fonds de réserve pour renouvellement des véhicules, cela dotera ainsi ce fonds d'un total de CHF 250'000.- (9.281.02).

Cet investissement pourra alors être amorti en une fois par prélèvement sur le fonds de réserve spécifique et, puisque les liquidités de la trésorerie communale le permettent, **il n'y aura pas besoin de recourir à l'emprunt bancaire** pour financer cette dépense.

Par recours au leasing :

Il a été envisagé l'achat du véhicule par un leasing de CHF 195'000.- sur 5 ans. Les mensualités seraient de CHF 3'542.60 TTC et le coût total de CHF 212'556.- TTC. La charge d'intérêt totale serait de 17'556.-.

Avec un apport maximum autorisé de 35%, soit CHF 68'250.- TTC, il reste une couverture par le leasing de CHF 126'750.- TTC et, en payant 60 mensualités de CHF 2'302.70 TTC, la charge d'intérêt totale serait de CHF 11'412.- TTC.

L'une de ces 2 solutions aurait l'avantage de ne rien prendre, ou un montant moindre, sur le fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules, ce qui permettrait le renouvellement d'autres véhicules. Toutefois, il ne semble pas que nous ayons besoin de renouveler un véhicule pour le moment, voire aucun dans les 5 prochaines années. De plus l'amortissement et l'intérêt interviendraient par le biais du budget, puisqu'ils seraient compris dans la mensualité du leasing et représenteraient une charge annuelle supplémentaire.

Au vu du disponible du fonds de réserve et des liquidités à disposition, cette dernière solution n'a pas été retenue.

◇ Plafond d'endettement

Cet investissement était partiellement prévu dans la planification financière 2006-2011, mais étant donné que l'investissement objet du présent préavis sera entièrement amorti par prélèvement sur un fonds de réserve et payé par la trésorerie courante, il n'y aura pas d'incidence sur le plafond d'endettement. Toutefois, pour contrôle, voici la situation telle qu'elle se présente à ce jour :

Situation par rapport au plafond d'endettement		
Catégorie	Détail	Récapitulation
<u>Selon bilan au 12 mai 2010 :</u>		12'908'012
9.20 Engagements courants (créanciers)	1'226'118	
9.21 Dettes à court terme (cptes constr. en cours)	1'120'369	
9.22 Emprunts à moyen & long terme (consolidés)	10'561'525	
9.23 Engagements envers des fonds spéciaux	-	
9.25 Passifs transitoires	-	
<u>Selon préavis en cours :</u>		2'310'440
Préavis voté, solde emprunt à venir (Giratoire Gare)	541'665	
Préavis voté, solde emprunt à venir (PDDE-PGEE)	150'000	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Cduite EP-PPA)	1'158'775	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Piscine)	280'000	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Modération trafic)	180'000	
<u>Selon le présent préavis soumis au vote :</u>		-
Achat d'un véhicule lourd (payé par fonds propres)	-	
<u>Dette totale prévue</u>		15'218'452
Plafond d'endettement maximum selon préavis 11-2006		20'000'000

Ce tableau sera éventuellement diminué de CHF 280'000.- au 12 mai 2010, si les conclusions du préavis 59-2010 relatif aux comptes 2009 et que la proposition de répartition de l'excédent des revenus soient acceptées. En effet, il est proposé de créer un fonds de réserve pour l'amortissement de la reprise des actifs et passifs de l'Association de la Piscine, avec paiement par la trésorerie courante. Si cette solution est adoptée, il n'y aura pas de recours à l'emprunt. Il en va de même pour un montant de CHF 100'000.- pour la modération du trafic.

Dans tous les cas, le plafond d'endettement n'est pas atteint.

◇ Charges budgétaires annuelles

Cet investissement sera payé et amorti ; il n'y aura ainsi pas de charges d'amortissement et d'intérêt de la dette.

Il générera toutefois une augmentation de CHF 400.- pour la police d'assurance RC et casco complète, mais également des frais d'entretien supérieurs à ceux liés à l'IVECO, puisque le véhicule est plus complet et performant. Toutefois, il n'est pas possible d'estimer un montant, mais ce dernier sera certainement proportionnel à la valeur d'achat du véhicule.

◇ Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Penthalaz

Après avoir pris connaissance du préavis municipal No 61 - 2010, entendu le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

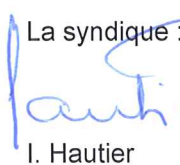
- **tenant compte que ce préavis entre partiellement dans le cadre de la planification financière 2006-2011, conformément au préavis 11-2006 accepté par le Conseil communal de Penthalaz dans sa séance du 11 décembre 2006** (Selon catalogue, N° 409, « intensification » d'investissement « pour véhicules intercommunaux » prévu entre 2009 et 2010 pour un montant de CHF 105'000.-)

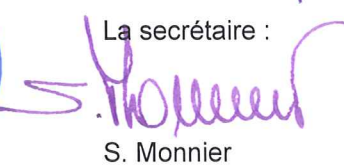
d é c i d e

1. **d'autoriser la Municipalité à acheter un véhicule lourd en remplacement de l'Iveco,**
2. **d'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 200'000.-** pour cet achat,
3. **d'amortir le coût net par prélèvement sur le fonds de réserve pour véhicules (9.281.02) et de financer la dépense par la trésorerie courante.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique :  I. Hautier

 La secrétaire :  S. Monnier

Municipal à convoquer : Monsieur Alfred Mast

Annexe : documentation

Transporteurs Multi

Rentabilité par l'utilité polyvalente

Les transporteurs **REFORM** sont, comme machines autotractées, idéales pour un travail en toute sécurité sur les terrains raides et difficiles et ils convainquent par les manœuvres extrêmes sur le terrain, la sécurité et par le haut confort de commande et de marche précise.

Grâce à la **construction du tube central** ayant une articulation entre le pont avant et arrière, on a assuré que les quatre roues gardent le contact avec le sol dans chaque situation.

La **traction sur l'arbre** et surtout la traction sur la **prise de force** seront amenées directement et protégées par le tube central vers l'arrière.

Le **châssis** est conçu pour porter des accessoires interchangeables – les outils montés et démontés rapidement comme l'auto-chargeuse, l'épandeur de fumier, citerne à purin, basculeur, épandeur pour le service d'hiver etc. présentent une machine de travail compacte et à multiple utilité.

Muli communal

Pour le domaine communal hautement spécialisé et avec des exigences multiples, REFORM lance maintenant la nouvelle génération:

REFORM Muli T9 Euro 5



- La classe supérieure avec 98 CV
- Filtre à particules: répond à la norme d'émission de l'Euro 5
- Un top confort de conduite avec **HCS High Comfort Suspension** ; le système de suspension intelligent avec réglage de niveau et blocage de suspension en option
- Grande rentabilité et économie avec un poids total autorisé de 7,5 t
- Multifonctionnel avec un programme sophistiqué d'outils portés et montés

Caractéristiques techniques - équipement de base:

	Muli T8	Muli T9 Euro 4	Muli T9 Euro 5
Moteur	VM D 704 TE 2, Injection directe, Turbo	VM R 754 EU 4 Injection directe Common-Rail, Turbo, refroidissement, recyclage des gaz d'échappement inc. refroidissement, filtre à particules avec régénérateur intégré	VM R 754 EU 5
kW / CV	59,8 kW / 81 CV	72 kW / 98 CV	72 kW / 98 CV
cm ³ / Nombre de cylindres	2970/4	2970/4	
Vitesses avant/arrière	16/8 ou 24/8		
Suspension, Blocage de suspension	HCS High Comfort Suspension Suspension à roues indépendantes; suspension de l'essieu avant Option: à suspension pleine avec égalisateur du niveau blocage de suspension		
Transmission	Entraînement permanent sur les 4 roues par différentiel longitudinal à blocage, en portiques, 100% de blocage de différentiel sur l'essieu arrière, Option: essieu avant		
Roues	285/80 R16	295/75 R16	
Empattement en mm	2725 ou 3100		
Charge totale autorisée	7500		
Poids à vide	2480	2630	2790
Charge utile	5020	4870	4710

De nombreux accessoires et modifications sont possibles pour cet équipement de base de série.

Caractéristiques de produit du « communal »

Design fonctionnel et résistant

Moteurs puissants, écologiques et économique:



Tous les deux moteurs VM se font remarquer par leurs grandes réserves de puissance, performance et longue durabilité.

Muli T8: 81 CV à injection directe avec Turbo Power

Muli T9 Euro 4: 98 CV avec injection directe Common-Rail, Turbo et recyclage des gaz d'échappement inc. refroidissement, filtre à particules avec régénérateur intégré; répond à la norme d'émission de l'Euro 4

Muli T9 Euro 5: 98 CV avec injection directe Common-Rail, Turbo et recyclage des gaz d'échappement inc. refroidissement, filtre à particules avec régénérateur intégré; répond à la norme d'émission de l'Euro 5

Demi-vitesse par bouton-poussoir

Le train d'engrenages synchronisé offre avec la demi-vitesse à présélection 16 rapports avant/8 arrière (en option et complémentirement avec vitesses rampantes). Le rapport fin entre les vitesses assure un travail progressif sur chaque niveau de vitesse.

Entraînement permanent sur les 4 roues par un différentiel longitudinal à blocage, essieux portiques avec une grande garde au sol, les blocages de différentiel et ainsi qu'aux freins à disques sur l'essieu avant et arrière garantissent la plus haute sécurité pour des travaux routiers exigeants comme sur un terrain difficile.

Confort de conduite sans compromis

HCS Hgh Cmfort Suspension nomme un concept de suspension complètement nouveau et prévu pour une conduite agréable conforme au besoin pour le plus grand confort, stabilité et sécurité dans chaque situation de marche.

Grâce au système hydropneumatique, le pont reste horizontal indépendamment de la position des roues, ce qui permet au chargement de rester à niveau (paragraphe non traduit par le fournisseur).

Il est possible de relever et abaisser le transporteur ou de bloquer la suspension par bouton-poussoir.

La nouvelle suspension à roue indépendante est au choix recevable sur l'essieu avant ou l'essieu avant et arrière.

Les **fonctions hydrauliques** se commandent à l'aide d'une manette ou d'un interrupteur à bascule situé sur le pupitre de commande ergonomique à droite du volant.



- **Réservoir de carburant à 82 litres**